



Pêches et Océans Canada
Fisheries and Oceans Canada

Océans et Habitat
Région du Québec
Gestion de l'habitat

Oceans and Habitat
Quebec Region
Habitat Management

Classif. sécurité / Security

Le 5 mars 2007

Par la poste et télécopieur 514 288-1185

241

DB108

Votre réf. /Your ref.

Projet d'implantation du terminal méthanier
Rabaska et des infrastructures connexes

Notre réf./Our ref.
9615-35-002

Monsieur Jean Trudelle
Directeur
Permis et affaires réglementaires
Rabaska
999 de Maisonneuve Ouest, bureau 1600
Montréal (Québec) H3A 3L4

Lévis

6211-04-004

**Objet : Aménagement d'un terminal maritime méthanier, Projet Rabaska, Lévis et
Beaumont**

Monsieur,

Comme vous le savez, Pêches et Océans Canada (MPO) a déterminé que le projet Rabaska causerait un impact sur l'habitat du poisson qui nécessite une autorisation en vertu du paragraphe 35(2) de la Loi sur les pêches (LP).

Nous avons appris récemment qu'il existerait une production naturelle de larves d'éperlan arc-en-ciel très importante et inattendue dans le fleuve dans le secteur de Beaumont. Cette information provient de résultats préliminaires d'une étude de l'Université du Québec à Chicoutimi (UQAC). Ceux-ci ont été présentés à l'atelier sur la pêche commerciale du ministère des Ressources naturelles et de la Faune (MRNF) le 23 janvier 2007 et à la Conférence canadienne sur la recherche sur les pêches les 5 et 6 janvier 2007.

Comme l'éperlan arc-en-ciel est une espèce valorisée pour la pêche et que la population de la rive sud de l'estuaire du Saint-Laurent se trouve aujourd'hui en situation très précaire (elle a d'ailleurs reçu en mars 2005 le statut de population vulnérable en vertu de la Loi québécoise sur les espèces menacées ou vulnérables), nous estimons important d'en savoir davantage sur la localisation et l'importance d'une possible frayère à éperlan dans le secteur projeté pour la construction du terminal méthanier. Cette information serait importante pour la poursuite de notre analyse des effets sur l'habitat du poisson.

Par conséquent, nous vous demandons de nous fournir une évaluation des effets du projet sur une possible frayère à éperlan dans le secteur projeté pour le terminal, laquelle tiendra compte de la nouvelle information mentionnée ci-dessus. Cette évaluation devrait prendre

.../2

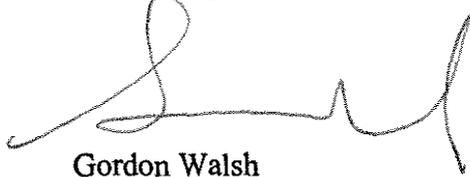
Canada

Institut Maurice-Lamontagne / Maurice Lamontagne Institute
850, route de la Mer, Mont-Joli (Québec) G5H 3Z4
Tél.: (418) 775-0726, téléc.: (418) 775-0658, WalshG@dfo-mpo.gc.ca

la forme d'une étude sur le terrain qui aurait lieu ce printemps (fin avril à mai) et qui comprendrait la pose de collecteurs d'œufs et l'échantillonnage de larves d'éperlan.

Les experts du MRNF, du MPO et de l'UQAC ont confirmé leur disponibilité pour participer à la planification de cette étude. Pour de plus amples informations sur la présente ou pour discuter des prochaines étapes, n'hésitez pas à communiquer directement avec nous en vous adressant à monsieur Claude Brassard par téléphone au 418-775-0652, par télécopieur au 418-775-0658 ou par courriel à l'adresse BrassardC@dfo-mpo.gc.ca.

Veillez agréer, Monsieur Trudelle, l'expression de mes sentiments distingués.



Gordon Walsh
Directeur, Gestion de l'habitat du poisson

c.c. Monsieur Guy Boucher, MRNF
Monsieur Gilles Brunet, Ministère du Développement durable, de l'Environnement et
des Parcs
Madame Annie Déziel, Agence canadienne d'évaluation environnementale
Madame Maryse Lemire, MPO
Madame Josée Primeau, coordonnatrice du secrétariat de la commission d'examen
conjoint